Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 037-213700586-20260907-DCM_2026_09_073-DE

MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation :01/09/2026
Date d'affichage : 01/09/2026

Conseillers
en exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 2
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul, Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, M. de CHAMPS Hubert, Mme PETIBON Laure, M. LEPILLIEZ Philippe, Mme DUBOIS Armelle, M. DELAUNAY Fabien, Mme PELTIER Noëlle, M. DELETANG Grégory, M. NICOLAS Patrice, Mme DEBIAIS Christelle, Mme LERICHE Bénédicte
Etaient excusés : M. DRUGEON Francis (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), Mme JACQUET Laura (a donné pouvoir à Mme PELTIER Noëlle)
Etaient absents : Mme ROUSSEAU Eva, M. TRIGAUX Emmanuel

M. de CHAMPS Hubert a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2026-09-073

1.1. Commande publique – marchés publics

Travaux de réhabilitation des anciens sanitaires du camping en bureaux – choix de la maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que des travaux de réhabilitation des anciens sanitaires du camping en bureaux ont été inscrits au budget en cours.

Le coût des travaux étant fixé à 50 908,26 € HT, soit 61 089,91 € TTC, il convient de procéder, au préalable, au choix du maître d'œuvre.

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition d'honoraires du cabinet OKEDO – 39 rue Marcel Vignaud – 37420 AVOINE - pour un montant de 4 080,00 € HT soit 4 896,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **CONFIRME** le programme de travaux de réhabilitation des anciens sanitaires du camping en bureaux pour un montant global de 50 908,26 € HT, soit 61 089,91 € TTC

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 037-213700586-20260907-DCM_2026_09_073-DE

- **RETIENT** la proposition d'honoraires du cabinet OKEDO – 39 rue Marcel Vignaud – 37420 AVOINE - pour un montant de 4 080,00 € HT, soit 4 896,00 € TTC

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et toutes les pièces inhérentes à cette délibération

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Hubert de CHAMPS

MAIRIE de la CHAPELLE-sur-LOIRE ★ 37140 ★

Le Maire,
Paul GUIGNARD